Le projet éducatif

Accueillir des enfants et des adolescents de manière collective en dehors du cadre familial constitue un acte éducatif.

Ces accueils permettent en effet à l’enfant et au jeune de vivre un temps de découverte de soi et des autres dans un contexte de détente.

Le temps libre (périscolaire ou extrascolaire) participe à l’éducation de l’enfant et lui offre la possibilité de s’approprier un environnement et des expériences. A coté de l’école et de la famille il représente un troisième pôle dans la vie de l’enfant ou du jeune lui permettant de prendre des responsabilités et de construire des relations différentes avec d’autres structures, d’autres environnements et d’autres personnes.

Le projet éducatif vise à formuler les objectifs, les intentions éducatives et les valeurs principales de la Commune d’Ahetze à travers une démarche éducative et un plan d’actions commun à l’ensemble des acteurs éducatifs de la ville qui œuvrent en direction des enfants et des jeunes de 3 à 17 ans.

**Historique et Présentation**

Afin de répondre aux besoins exprimés par les familles lors d’une enquête en 1997, la commune d’Ahetze a créé l’Accueil de Loisirs sans hébergement (ALSH) dans l’enceinte de l’Ecole Publique.

L’accueil de loisirs concerne les enfants scolarisés de 3 à 12 ans, durant les vacances scolaires de Toussaint, Hiver, printemps et de l’été. Cet accueil a vocation d’offrir des propositions de loisirs éducatifs, contribuer à l’épanouissement et à l’enrichissement de chaque enfant, de chaque jeune.

Ce dispositif d’animation existe depuis 20 ans. De récents changements au niveau de la législation entraînent des modifications au sein de l’organisation de l’accueil qui touche : les déclarations administratives, l'encadrement, et les finances.

En complément et dans la continuité des activités proposées aux enfants en péri et extrascolaire, un projet d’animations a été mis en place en 2016 à destination des jeunes adolescents du village, âgés de 12 à 17 ans. Elles proposent des activités pendant les vacances d’été et des rencontres périscolaires lors desquelles les jeunes sont conviés à bâtir ensemble, avec l’aide des animateurs, leurs activités et des échanges éducatifs.

L’accueil de loisirs sans hébergement est un service où le temps d’accueil collectif éducatif est situé à l’articulation des différents temps de vie de l’enfant : scolaire, vie familiale et associative. Cet accueil est ouvert aux enfants de 3 à 17 ans. C’est un lieu de détente et de loisirs.

Afin d’accompagner les jeunes Aheztars à devenir des citoyens autonomes, épanouis et respectueux et qu’ils trouvent leur place dans la société, notre projet éducatif s’articule autour de trois objectifs principaux :

- L’épanouissement (social, culturel, intellectuel et sportif)

- La citoyenneté (à travers le respect de l’environnement, la vie en collectivité, et des actions autour des droits et des devoirs)

- Le développement (l’éveil à la curiosité, l’accès au savoir)

**L’accueil de Loisirs sans hébergement, lieux favorisant l’implication des enfants et des jeunes dans leur commune.**

Afin d’atteindre ces objectifs principaux, l’ensemble des acteurs éducatifs de la Commune d’Ahetze met en place des actions éducatives diversifiées répondant aux besoins de la population.

Ces actions sont conduites par des professionnels de l’enfance et de la jeunesse à travers une attitude et un comportement justes et adaptés, répondant à des valeurs communes de laïcité et d’égalité des chances.

En effet, tous les jeunes Aheztars doivent avoir accès au savoir, au sport, à la connaissance de leur territoire et aux sciences afin de s’impliquer pleinement dans la vie collective à travers des valeurs de solidarité, de liberté et de tolérance. Nous les accompagnons ainsi à devenir de véritables citoyens épanouis. La volonté de la commune est de prendre en compte les besoins socio-économiques des habitants tout en respectant un équilibre financier.

La famille, l’école, l’ALSH sont des acteurs à des titres divers mais complémentaires, s’intégrant dans une coéducation. Ils permettent à l’enfant de construire sa personnalité et de devenir un acteur dans la collectivité qui l’entoure.

Dans ce moment de transition, dans ce temps de fragilité de la séparation avec la famille, les enfants et les jeunes ont besoin de repères, d’identité pour ancrer leurs racines

La participation active des enfants et des jeunes dans la vie de la cité se traduit par une implication dans les animations, les manifestations et les projets de la Commune, dans un but de renforcer et développer les transversalités avec les acteurs du territoire.

**L’Accueil de Loisirs sans Hébergement n'est pas un simple mode de garde.**

C'est un espace de vie, de rencontre, de convivialité, de découverte où dans un contexte différent du cadre scolaire et de ses méthodes, l'enfant et le jeune se sentent bien dans des activités proposées.

Dans un contexte de loisirs et un esprit ludique, l’ALSH doit permettre à l'enfant de se construire par l'apprentissage et la découverte d'activités physiques, artistiques, culturelles et technologiques avec le souci des rythmes de vie de chacun.

* L'enfant et l’adolescent doivent apprendre à utiliser leurs ressources, à vivre , à être bien, en harmonie avec leur corps, par des activités physiques, gestuelles, motrices et d'expression .Ces activités doivent être entrecoupées de périodes de repos pour une meilleure qualité de vie et du temps quotidien. Le jeune doit respecter son corps par des habitudes d'hygiène de vie, de prévention de l'usage des drogues, tabac et alcool.
* L’ALSH développera la perception esthétique du monde par la pratique d'activités artistiques : théâtre, chanson, peinture, dessin, musique...
* Par des activités manuelles, l'enfant pourra acquérir des habiletés, des techniques, connaître des inventions, et des découvertes. Il pourra observer et expérimenter.
* C’est un lieu où le jeune comprendra son environnement, découvrira sa commune, le pays qui l'entoure. On favorisera tous les échanges au sein du groupe, les rencontres avec d'autres jeunes, le dialogue entre générations. Il doit aussi comprendre qu'il appartient à l'Europe, qu'il est citoyen du monde, que dans d'autres pays il existe des modes et des conditions de vie différentes.
* L’enfant doit aussi comprendre son environnement au sens écologique du mot. Il sera sensible à la protection de la nature, à la pollution, au tri et au recyclage des déchets.

**L’Accueil de Loisirs sans Hébergement participe à la socialisation de l'enfant**

L’ALSH doit valoriser les capacités individuelles en ayant recours aux savoirs de chacun pour mener un projet global. L'enfant et l’adolescent doivent se sentir reconnus capables d'intervenir efficacement dans un projet collectif. Les enfants doivent être acteurs de leurs loisirs, s’intégrer dans le groupe et mettre en valeur l'esprit critique constructif. C'est les responsabiliser et les initier à la citoyenneté.

L'organisation d’ALSH doit permettre à chaque enfant de se situer dans la vie collective et dans ses contraintes. C'est l'utilité du respect et de l'écoute d'autrui dans les relations enfants/enfants, enfants/adultes et des adultes vis-à-vis des enfants.

Le respect des droits de l'enfant, c'est aussi apprendre la politesse, la tolérance dans légalité des droits et des devoirs

L’ALSH assure l'accueil de tous les enfants et des jeunes avec toutes les différences qui les caractérisent et qui contribuent à former leur personnalité.

La liberté de conscience est le premier principe fondateur de la laïcité.

Le principe de laïcité sera cultivé au sein de nos établissements.

**Les locaux et les outils**

En 2010, l’Ecole Publique d’Ahetze a été agrandie. Elle dispose donc aujourd’hui de :

- 3 cours de récréation,

- 2 préaux,

- une salle de bibliothèque,

- 9 classes,

- 1 salle de sieste,

- une salle de motricité,

- une salle des associations (Denen Xokoa),

- un espace culturel et associatif (Kultur Xokoa),

- un préau associatif (Denen Leihora),

- une salle d’arts plastiques,

- une salle de judo,

- une cantine,

- 2 salles dédiées à l’accueil périscolaire et à l’ALSH,

- un Trinquet

- un terrain de pétanque

- une plate-forme sportive : terrain de hand-ball, de basket, aire de jeux

- 2 frontons

- du matériel numérique : un vidéo projecteur, 5 TBI et une quinzaine d’ordinateurs portables, 2 écrans plats avec lecteur de DVD, plusieurs postes audio, une console wii U.

L’évolution de la Commune et des futures infrastructures seront autant d’atouts pour le développement d’actions et d’accueil des jeunes générations.

